

## Le suivi de la construction

### En Pays-de-la-Loire

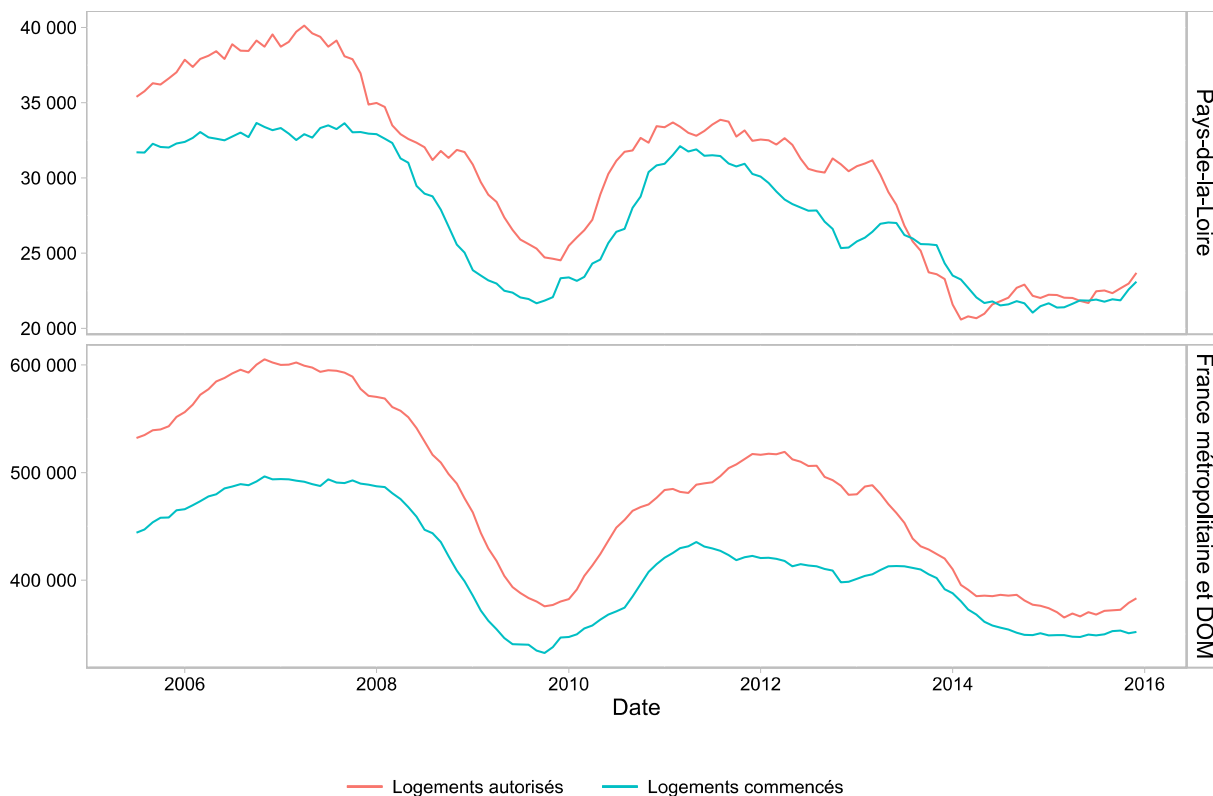
#### Décembre 2015 : Forte hausse des mises en chantier et des autorisations sur l'année 2015

En 2015, 23 100 logements ont été mis en chantier sur la région, soit 7,6 % de plus qu'en 2014. Une augmentation d'autant plus notable qu'elle s'inscrit dans le contexte d'une évolution au niveau national bien plus modeste (+0,3 %). Cette hausse cache de fortes divergences entre départements : Très dynamique en Maine et Loire et en Sarthe, soutenue Loire-Atlantique, les mises en chantier restent en baisse en Mayenne et en Vendée. Si les mises en chantier de logements collectifs sont en forte hausse, les mises en chantier de logements individuels purs continuent de diminuer.

En 2015, 23 700 logements ont été autorisés sur la région, c'est 7,5 % de plus qu'en 2014 (+1,8 % au niveau national). Cette hausse s'observe pour l'ensemble des départements à l'exception de la Mayenne, et pour l'ensemble des types de logements.

La nouvelle carte des régions positionne la région 6ème marché de France pour les autorisations et les mises en chantier, proche des régions Nord-pas-de-Calais-Picardie et Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine.

Logements autorisés et commencés  
En cumul annuel



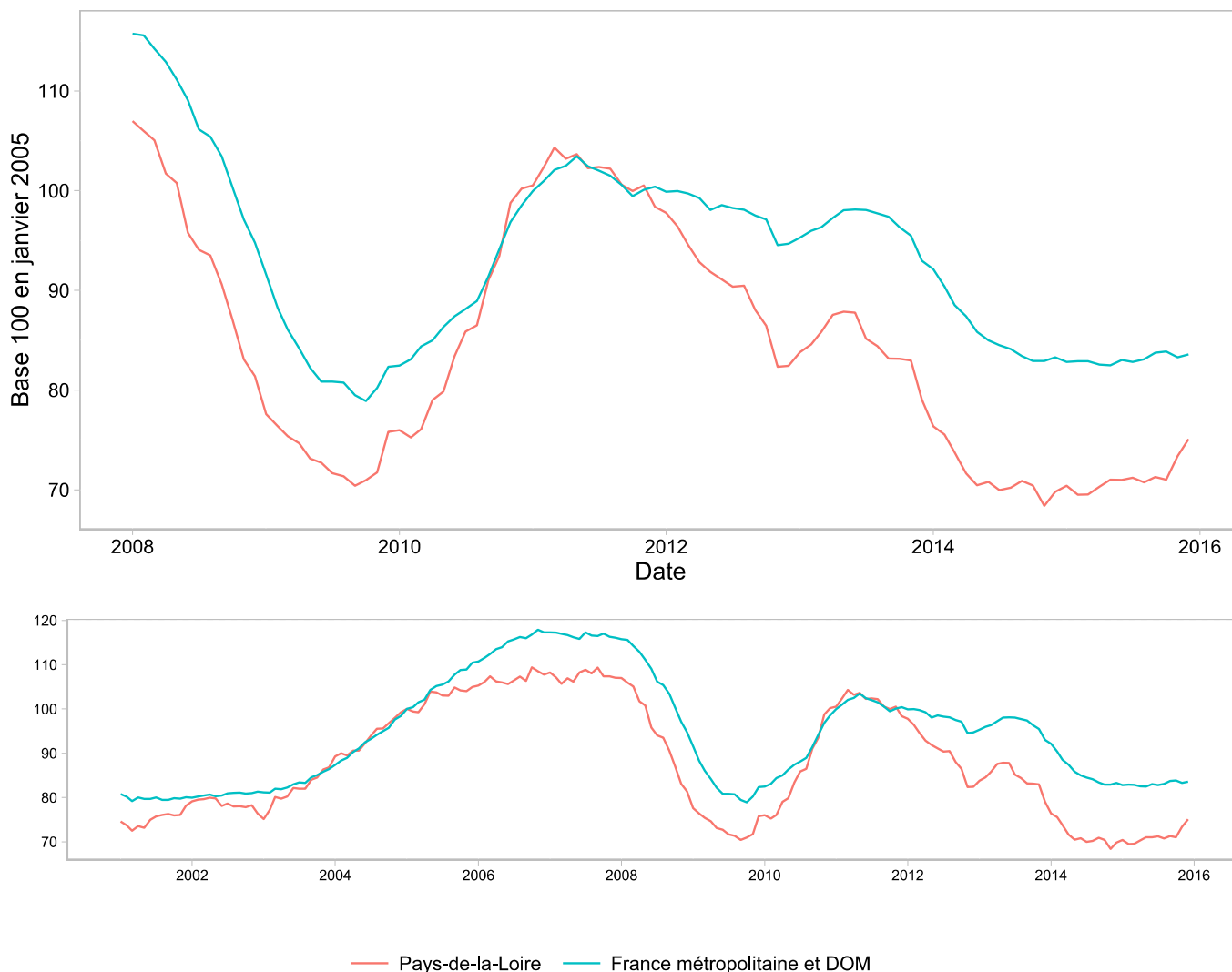
Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Hausse de 7,6 % des mises en chantier sur la région en 2015

En 2015, 23 100 logements ont été mis en chantier en Pays-de-la-Loire, un chiffre en forte hausse par rapport aux 12 mois précédents (+7,6 %). Les mises en chantier restent par contre stables au niveau national (+0,3 %), avec même une diminution sur période récente (-4,3 % sur les 3 derniers mois par rapport aux 3 mois précédents en évolution corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables).

En 2015 la région concentre 6,6 % de la construction nationale (+0,4 points sur un an). Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions.

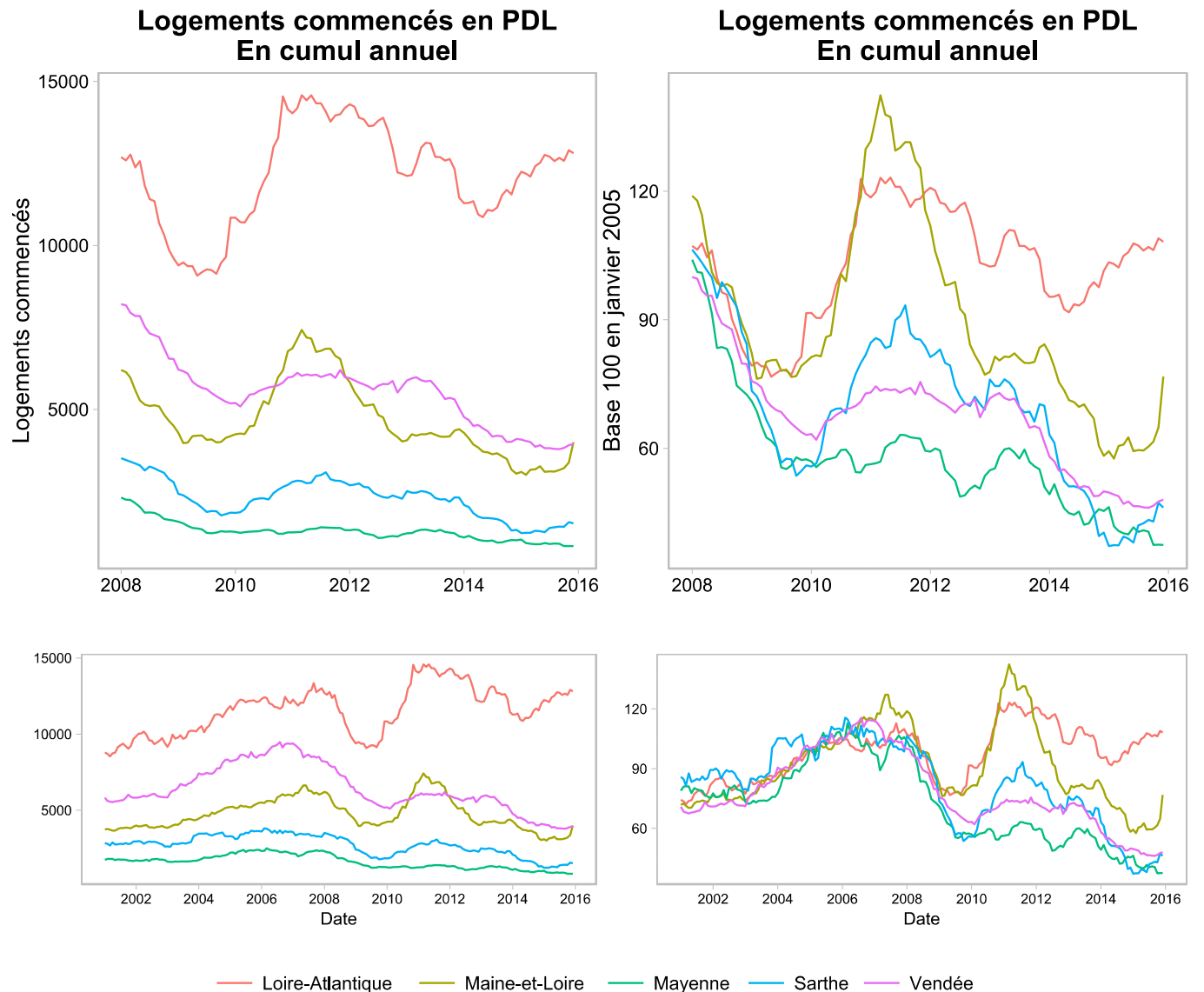
### Logements commencés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Une augmentation des mises en chantier tirée principalement par la Loire Atlantique et le Maine-et-Loire.

Cette augmentation des mises en chantier au niveau régional cache de fortes disparités départementales. En 2015, la Loire-Atlantique a enregistré 12 800 mises en chantier, soit 6,7 % de plus qu'en 2014. Dans le même temps, le Maine-et-Loire voit son nombre de mise en chantier augmenter de 31,7 %, et la Sarthe, bien que son impact soit moindre sur les évolutions régionales, augmente ses mises en chantier de 14,6 %. À l'inverse, on observe une baisse des mises en chantier en Mayenne et en Vendée de respectivement 17,4 % et 3,9 %.

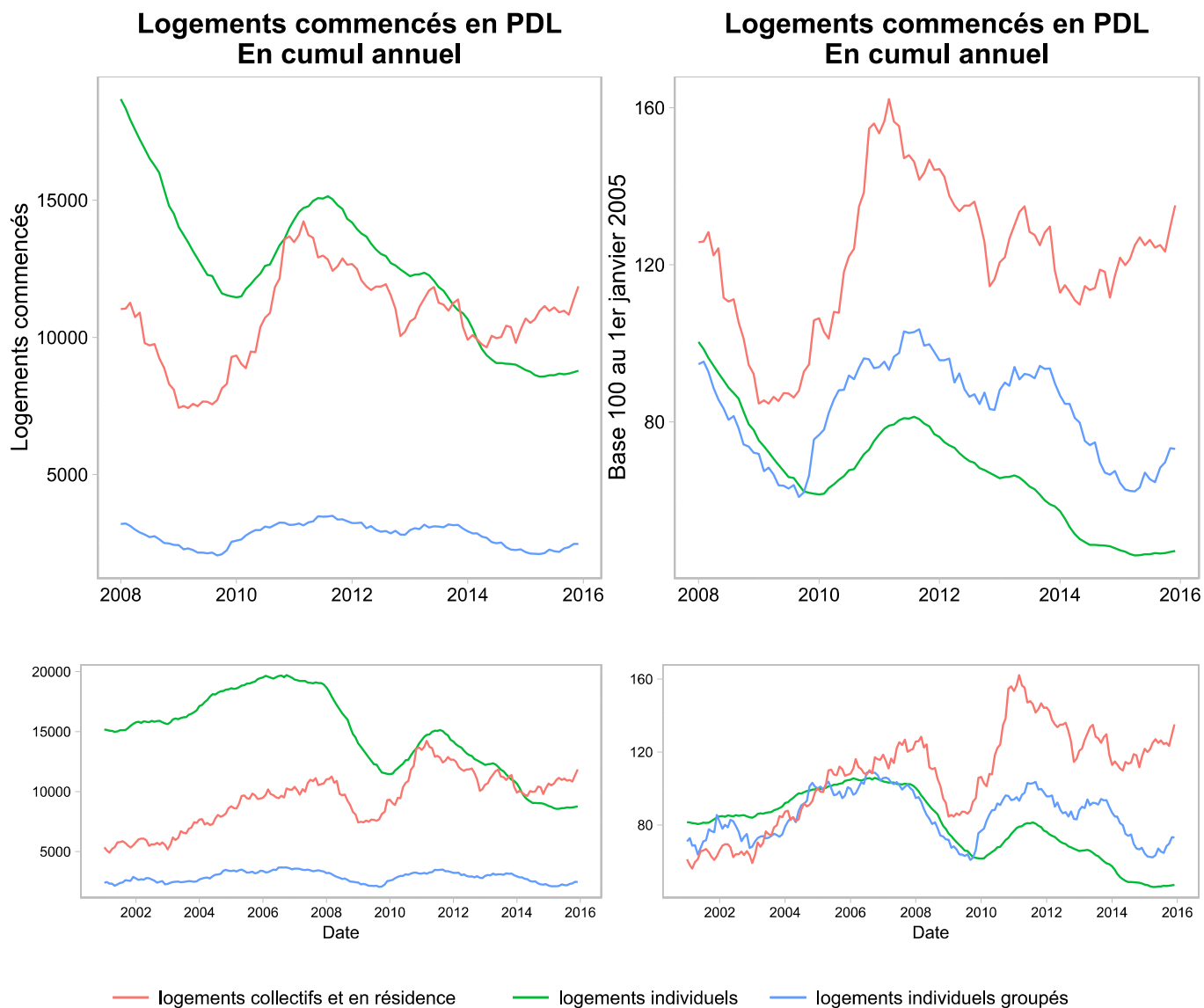


Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Les mises en chantier poursuivent leur baisse dans l'individuel pur

En 2015, 11 900 logements collectifs et en résidences ont été mis en chantier. Ces logements, qui représentent plus de la moitié des mises en chantier sur la région, progressent de 15,3 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de logements individuels purs commencés enregistre quant à lui une baisse de 1,5 %. La part de logement individuel n'est plus dans la région que de 38 % en 2015. Celle-ci reste toutefois supérieure de 10 points à la moyenne nationale.



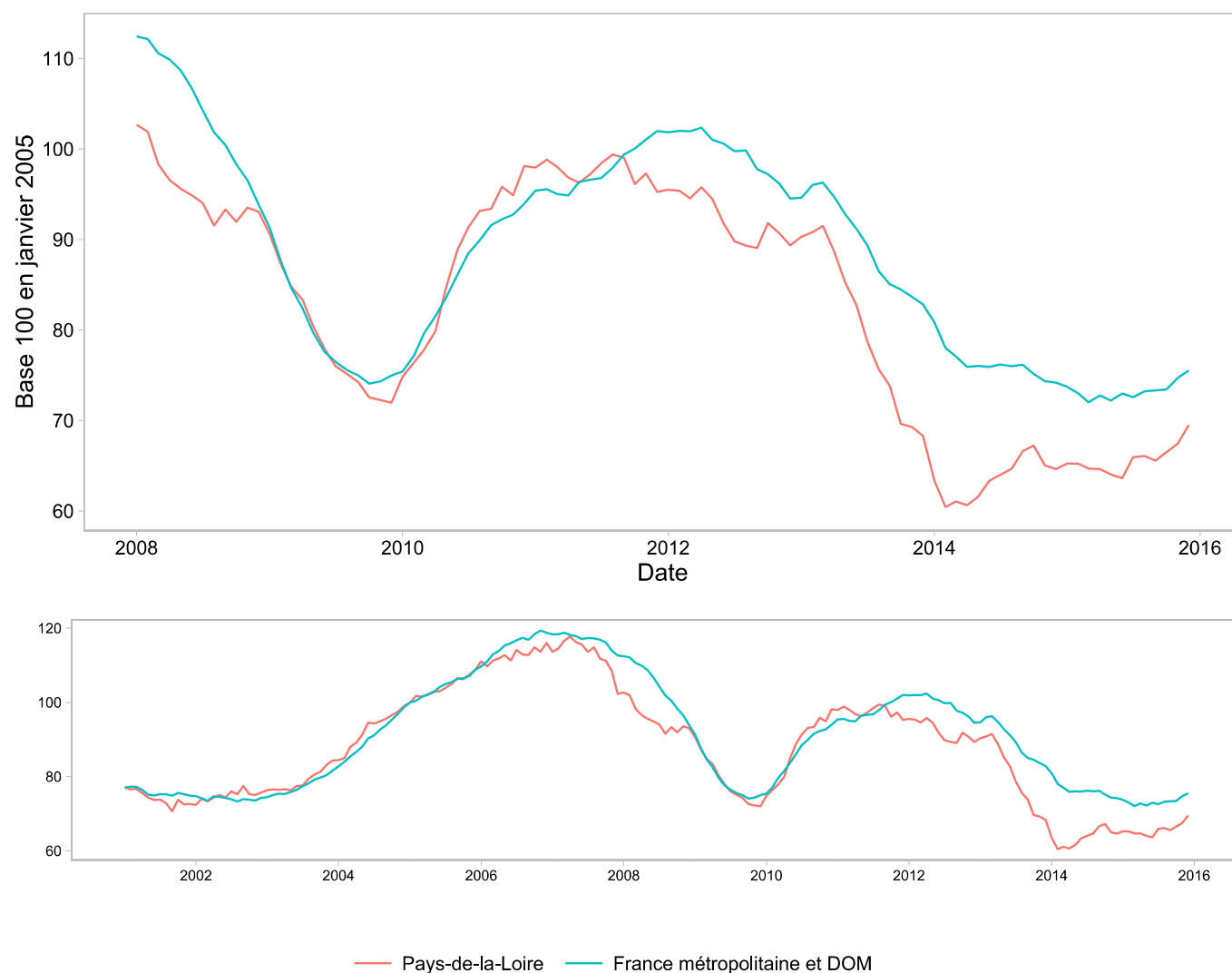
Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Des autorisations en hausse de 7,5 % en 2015

En 2015, 23 700 logements ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, un chiffre en hausse de 7,5 % par rapport à 2014. Dans le même temps, les autorisations augmentent de 1,8 % au niveau national, avec un très bon dernier trimestre (+ 4,5 % sur les 3 derniers mois par rapport aux 3 mois précédents en évolution corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables).

En 2015, la région concentre 6,2 % de la construction nationale (contre 5,9 % en 2014). Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions.

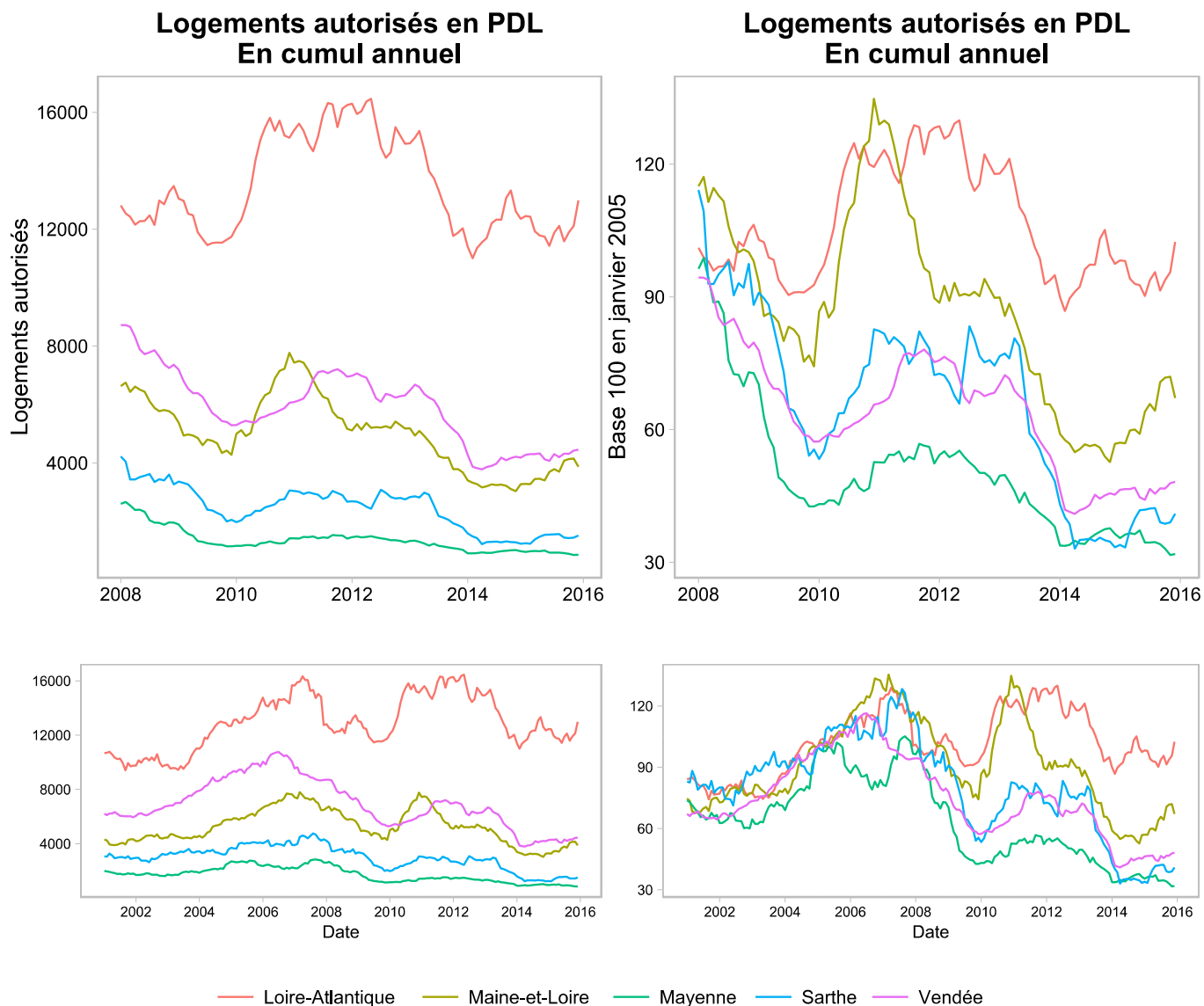
### Logements autorisés En cumul annuel



Source : Sítadel, estimations à fin décembre 2015

## Des autorisations en hausse partout sauf en Mayenne

Tous les départements connaissent une augmentation des autorisations à l'exception de la Mayenne (-12,5%). Les hausses les plus notables s'observent en Maine-et-Loire (+18,2 %) et en Sarthe (+22,7 %).



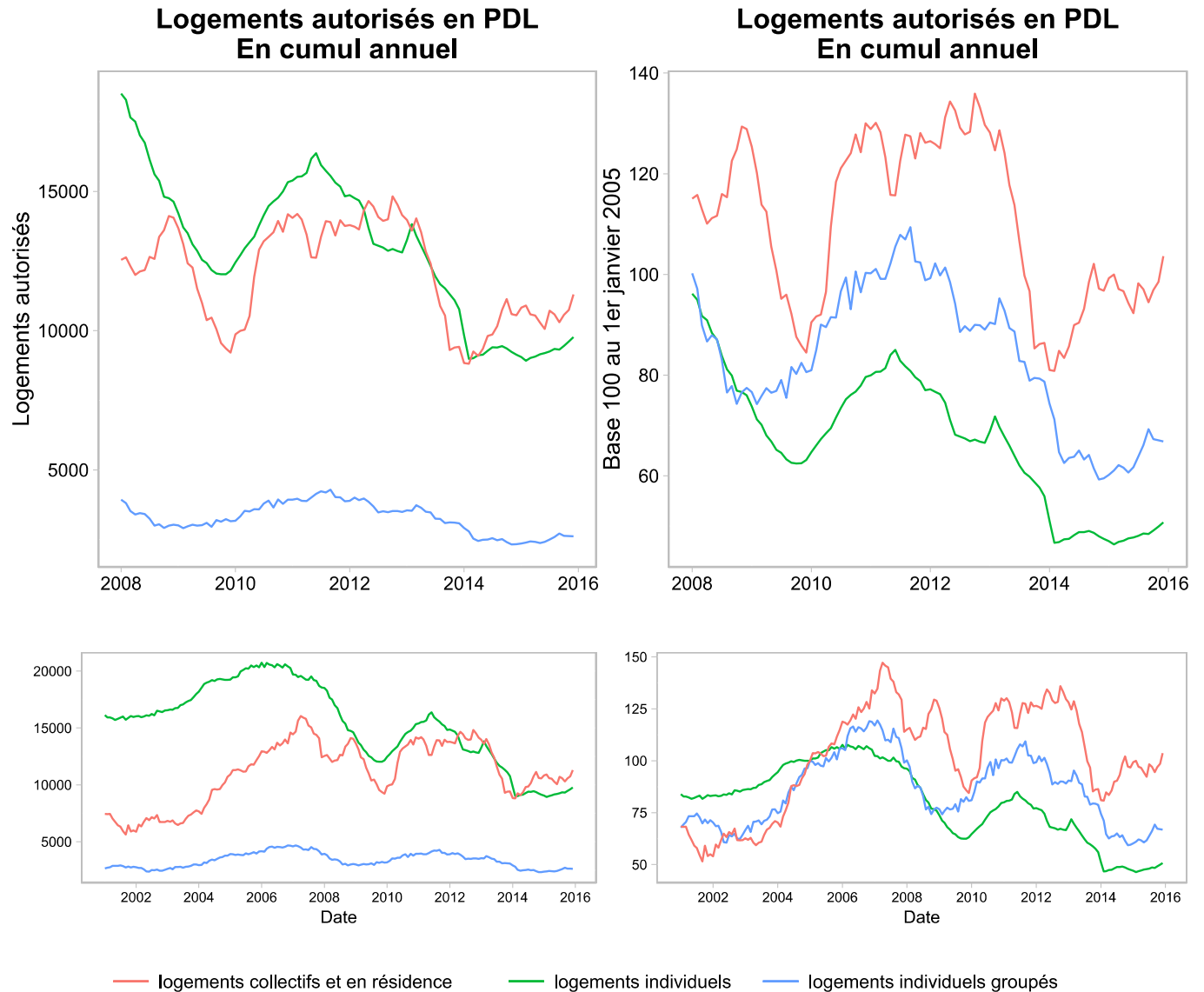
Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Une hausse des autorisations pour tous les types de logements

En 2015, 11 300 logements collectifs et en résidences ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, en augmentation de 7,1 % par rapport à 2014.

Avec 11 300 unités, le nombre d'autorisations de logements individuels purs est en hausse de 6,9 %.

La part des logements individuels purs dans les logements autorisés n'est plus dans la région que de 41,2 % sur les 12 derniers mois. Celle-ci reste toutefois supérieure de plus de 12 points à la moyenne nationale.



Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015

## Données de cadrage

	Autorisations		Mises en chantier	
	2015	Evolution sur 12 mois (en %)	2015	Evolution sur 12 mois (en %)
Loire-Atlantique	13 000	5,1	12 800	6,7
Maine-et-Loire	3 900	18,2	4 000	31,7
Mayenne	900	-12,5	800	-17,4
Sarthe	1 500	22,7	1 500	14,6
Vendée	4 500	6,5	3 900	-3,9
<b>Pays-de-la-Loire</b>	<b>23 700</b>	<b>7,5</b>	<b>23 100</b>	<b>7,6</b>
Logements individuels	9 800	6,9	8 800	-1,5
Logements individuels groupés	2 600	12,3	2 500	8,4
Logements collectifs & en résidence	11 300	7,1	11 900	15,3
<b>France métropolitaine et DOM</b>	<b>383 100</b>	<b>1,8</b>	<b>351 800</b>	<b>0,3</b>
Logements individuels	110 800	-0,9	100 100	-4,0
Logements individuels groupés	46 300	1,4	37 000	-4,4
Logements collectifs & en résidence	226 000	3,2	214 700	3,4
Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine	21 600	-15,9	21 600	-3,3
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	39 200	6,7	34 700	-5,8
Auvergne-Rhône-Alpes	49 500	-8,0	48 200	-6,2
Bourgogne-Franche-Comté	9 100	-7,5	8 900	-3,2
Bretagne	19 400	10,4	19 500	5,1
Centre-Val de Loire	10 300	6,0	9 600	-4,9
Corse	8 800	137,4	3 000	-17,6
Île-de-France	69 400	8,0	64 200	15,1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	40 900	-6,4	39 500	2,1
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	21 100	-7,1	20 700	-6,3
Normandie	15 400	5,0	13 600	-6,7
<b>Pays de la Loire</b>	<b>23 700</b>	<b>7,5</b>	<b>23 100</b>	<b>7,6</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39 300	12,4	31 500	-1,6
Drom (hors Mayotte)	15 500	-9,2	13 800	-1,8

Source : Sitadel, estimations à fin décembre 2015, arrondis à la centaine pour les niveaux, calcul sur niveaux exactes pour les évolutions.



## Pour en savoir plus

**La conjoncture nationale sur la construction de logements :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/construction-logements.html>

**La conjoncture nationale sur la construction de locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/locaux-non-residentiels.html>

**Données détaillées nationales sur le logement :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-logements.html>

**Données détaillées nationales sur les locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-locaux.html>

**L'analyse structurelle de la construction de logements en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2879.html>

**L'analyse structurelle de la construction de locaux en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2878.html>

## La source SITADEL

### Application du droit des sols

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant une autorisation, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux.

Selon la nature des travaux, le document d'urbanisme sera :

- un permis de construire (PC),
- un permis d'aménager (PA),
- une déclaration préalable (DP).

La demande de permis est traitée par les services instructeurs de la commune, de la communauté de communes ou par les services instructeurs des directions départementales des territoires (et de la mer) pour les collectivités n'ayant pas délégation de compétence.

### La base de données SITADEL

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Elles remplacent les données en date de prise en compte qui étaient utilisées jusqu'en 2014 pour le suivi de la conjoncture.

Pour en savoir plus sur l'impact de ce changement sur la région Pays-de-la-Loire, consultez la note « **Un nouveau suivi statistique de la conjoncture construction sur les Pays de la Loire** » sur le site de la DREAL Pays-de-la-Loire, [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), rubrique « Connaissance et évaluation » / « Études et publications » / « Marché du logement ».

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service connaissance des  
territoires et évaluations

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

#### Rédaction et mise en forme :

Maëli THEULIERE  
[maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr)

**Directrice de publication :**  
Annick Bonneville

**ISSN : 2109-0025**